

LES INDUSTRIES LITHIQUES DU BADEGOULIEN :

3. Les galets portant des traces d'utilisation

Jean CLOTTES¹, Carole FRITZ², Jean-Pierre GIRAUD³, Christian SERVELLE⁴

[1] 11 rue Fourcat – 09000 Foix

j.clottes@wanadoo.fr

[2] CREAP – Cartailhac – UMR 5608 Traces

carole.fritz@univ-tlse2.fr

[3] Inspection des patrimoines – Archéologie – 6 rue des Pyramides – 75001 Paris

jean-pierre.giraud@culture.gouv.fr

[4] Service régional de l'archéologie – DRAC Midi-Pyrénées

32 rue de la Dalbade – BP 811 – 31080 Toulouse cedex 6

christian.servelle@gmail.com

Les couches du Badegoulien récent de Vers ont livré trois autres galets dont la surface porte des stigmates d'une activité humaine et plus particulièrement des stries. Tous trois sont en calcaire à grains fins du Jurassique moyen ou supérieur.

« Le premier d'entre eux, trouvé dans la couche 13 (fig. 1), provient d'une roche à débit plutôt isodiamétrique, la valeur de son indice d'aplatissement avoisinant 200. Sa forme générale est pyramidale. La face la plus étendue constitue la base du galet ; la position la plus stable de ce galet est d'ailleurs réalisée lorsqu'il repose sur cette base. Sa longueur maximum est de 80 mm, sa largeur de 44 mm et son épaisseur de 32,5 mm. Ses arêtes sont fortement émoussées. La surface naturelle est généralement lisse. On observe, sur une face, un élément circulaire de 5 mm de diamètre : pisolithe ou débris algaires ? La teinte naturelle de la surface va du gris au gris clair. La diffusion de l'ocre dans les couches archéologiques a entraîné, surtout sur la face inférieure, l'apparition de plages roses à brun-rouge à la surface du galet. C'est cette même face qui porte les encroûtements calcaires les plus étendus.

À la surface du galet, on observe quatre catégories de traces produites par une activité humaine diversifiée : des plages polies, des stries, des cupules de choc ou de pression, des écailles. Des plages lisses, brillantes et plus sombres que la surface naturelle du galet paraissent résulter du frottement prolongé du galet avec un matériau souple ou dur à grain fin qu'il est bien malaisé d'identifier. Ces plages sont localisées sur l'une des trois faces supérieures, à la base, ainsi que sur le bord latéral gauche. Un méplat provoqué par une abrasion est également visible à l'extrémité inférieure du galet.

Les stries n'existent que sur deux des trois faces supérieures du galet. Les cannelures transversales incisées au sommet de la pyramide sont courtes, larges et profondément inscrites dans la pierre. Dans la moitié inférieure du galet, quelques cannelures sont associées à de nombreuses stries fines et à des cupules de choc ou de pression.

Les stigmates de choc se répartissent de plusieurs manières différentes à la surface du galet. Des cupules de choc constituent des plages de quelques millimètres carrés à moins de 2 cm², la plupart du temps dans les parties les plus convexes du galet. Lorsque les chocs répétés étaient plus violents que



Figure 1. Vue d'ensemble des deux faces du galet 645. On repère des traces d'impacts à empreintes longilignes au sommet de l'objet. Cliché C. Fritz et G. Tosello.

de coutume, ou portés d'une manière tangentielle, il se détachait du galet une ou plusieurs écailles ; les plages piquetées et les écaillages sont les stigmates banals d'un percuteur. Par contre, les cupules de petite taille que l'on remarque sur le méplat de l'une des faces supérieures ont une autre origine. Moins profondément inscrites dans la pierre, elles montrent un contour quadrangulaire. Une multitude de stries se développe de part et d'autre de l'aire où ces marques sont groupées. Résultent-elles de la pression exercée à la surface du galet par l'extrémité d'un outil en silex agissant par pression posée ou bien directement tenu à la main ? Les écrasements imprimés dans la pierre témoigneraient du rôle de compresseur joué par ce galet. Sa surface est constellée, par endroits, de marques de chocs à patine blanche dont il n'est pas toujours possible de déterminer la cause. L'hypothèse de l'origine naturelle de certaines d'entre elles ne peut être écartée.

Le second galet (fig. 2), trouvé dans la couche 15, est en calcaire sublithographique gris clair à jaune pâle à sa surface. Les encroûtements sont peu étendus. C'est un galet mince et plat ; son indice d'aplatissement dépasse



Figure 2. galet 645. Photographie de gauche : impacts (au sommet) et stries (sur les côtés) d'utilisation. Photographie de droite : poli d'utilisation sur les bords du galet (zone lustrée légèrement grise). Clichés C. Fritz et G. Tosello.

la valeur 360. Il mesure 68,5 mm de longueur, 55,5 mm de large et 17 mm d'épaisseur maximum. Il est de forme ovalaire. Ses deux faces principales sont parfaitement planes. C'est un beau galet et cela n'est sans doute pas étranger au choix effectué par les hommes préhistoriques.

Les stigmates de l'activité humaine décelables à sa surface sont de plusieurs sortes. En premier lieu, sont visibles sur les deux faces et plus particulièrement sur la face inférieure, la plus convexe, des plages polies, très douces au toucher. Cependant, c'est aux deux extrémités que se trouvent les traces les plus remarquables. Une abrasion bifaciale a créé un double biseau. Les méplats sont couverts de stries obliques. L'arête créée par le frottement opéré sur les deux faces est oblique par rapport à l'axe du galet, vu de profil. Le biseau le plus étendu est inégalement réparti de part et d'autre de l'axe du galet. Il est déjeté et se poursuit même jusque dans la partie médiane de l'objet. L'usure prolongée du bord du galet, opérée selon une ou plusieurs directions, a entraîné la formation d'un seul ou plusieurs pans sur la même face. L'arête a été détériorée par un petit nombre d'enlèvements anciens.

Les deux faces principales portent sur leur moitié gauche des stries et des marques de chocs. Elles sont disposées d'une manière alterne, comme si l'artisan avait travaillé de la même façon sur chacune des faces simplement en retournant le galet dans sa main. Les stigmates ont toutefois une plus grande ampleur sur la face supérieure. Les stries sont groupées, pour la plupart, par faisceaux. Elles sont souvent parallèles au bord du galet, bien que, par endroits, elles se recoupent. Elles sont fines, courtes, mesurant moins de 1 cm. Elles sont interrompues par une plage de 1 cm² environ constituée de minuscules cupules de choc ou de pression. De par leur allongement, ces cupules paraissent résulter de pressions exercées par une arête courte (arête de burin ?). L'association stries et cupules ne paraît pas fortuite. Elle existe d'ailleurs sur les deux faces du galet. Ces marques sont antérieures ou postérieures aux stries. » (Clottes et al. 1986, p. 68-70)

Ces outils ont souvent été « identifiés comme retouchoirs, molettes, compresseurs, affûtoirs... Ce galet a été utilisé aux cours de deux activités de nature différente. Pour réaliser ces opérations, l'homme préhistorique s'est servi des deux parties distinctes du galet : les deux faces planes principales d'une part, et les bords naturels d'autre part. Les premières, portant des traces de choc ou de pression et les stries qui leur sont associées, ont vraisemblablement joué le rôle d'enclume ou de compresseur. Les plages lisses, par contre, sont les stigmates caractéristiques des molettes. Les arêtes vives situées aux deux extrémités de l'objet doivent leur acuité au frottement prolongé appliqué au

bord du galet à partir des deux faces principales, sur une matière minérale. Elles correspondent à une usure d'utilisation plutôt qu'à un aménagement préalable des bords. L'hypothèse la plus séduisante consiste à rechercher l'origine de ces stigmates dans le travail d'une molette employée à écraser finement une matière plus ou moins pulvérulente, de l'ocre par exemple. Ceci implique l'utilisation d'une meule dormante. L'expérimentation permettrait éventuellement de vérifier le bien fondé de cette hypothèse.

Le dernier galet [...] est une petite pièce allongée en calcaire gris-brun clair, plus sombre à sa surface (fig. 3). Il gisait dans la couche 5c. Il ne porte des encroûtements calcaires que sur sa face inférieure. Il est brisé anciennement. Cependant, l'outil est entier. C'est un galet mince d'une longueur de 45 mm, d'une largeur de 17 mm et d'une épaisseur maximale de 7,5 mm. La surface naturelle du galet est lisse et plane, bien que comportant quelques méplats.



Figure 3. galet 1044. Vue d'ensemble des deux faces de l'objet. Au verso de multiples stries d'utilisation sont identifiables avec une forte concentration dans la partie supérieure gauche du cliché. Au verso quelques traces d'impacts sont remarquables dans la partie supérieure de l'objet. Cliché C. Fritz et G. Tosello.

Il a été amputé de l'une de ses extrémités naturelles par percussion posée sur enclume. L'extrémité nouvellement créée a été aménagée par retouches. Le bord droit porte 2 enlèvements courts. Le bord gauche présente 4 enlèvements principaux obtenus par une retouche oblique. L'arête qui sépare la face inférieure du galet et la cassure transversale est fortement émoussée par frottement sur un peu plus d'1 cm de longueur. Des stries y sont visibles. Dans la moitié inférieure de la face supérieure du galet, des stries groupées en faisceaux sont finement gravées. Peu nombreuses, elles sont plus ou moins parallèles entre elles et légèrement obliques par rapport au grand axe du galet. Sur l'autre face, un petit nombre de fines stries parallèles sont contiguës au bord gauche du galet.

Les trois [...] galets présentés sont des outils. Tous trois portent des traces d'utilisation. Certes, les stries en sont une part importante ; cependant, ces traces consistent aussi en des marques de choc, des plages de frottement, des plages polies. Sur deux des galets, les stries sont associées à des aires de minuscules cupules de choc ou de pression. L'agencement des stries qu'offrent ces galets n'évoque ni une quelconque représentation d'animal, aussi schématique soit-elle, ni un quelconque signe. Les faisceaux de stries résultent d'opérations semblables, maintes fois répétées, avec ces outils. Seul le premier galet présenté mérite d'être assimilé à une œuvre d'art. Les seuls stigmates intentionnels que l'on peut observer à sa surface sont justement des stries. » (ibid., p. 70-71)

Contribution rendue en février 2004.